

Roissy, le 15 janvier 2018

Tous Correspondants (es) AAL

Objet : *Information générale et appel des candidatures – Elections AAL*

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-après, le calendrier électoral relatif à l'organisation de vos prochaines élections.

CALENDRIER :

- Information générale et appel de candidatures :
A partir du lundi 15 Janvier 2018
- Date limite de dépôt des candidatures au secrétariat du CDC :
Jeudi 26 février 2018
- Envoi du matériel de vote :
A partir du lundi 12 mars 2018
- Dépouillement :
25 avril 2018

Nous vous rappelons que :

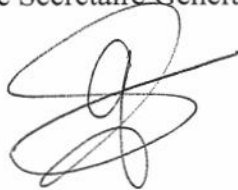
1. Sont éligibles à la date de dépôt de leur candidature, les membres actifs en possession de leur droits civiques, âgés de 18 ans au moins et inscrits depuis au moins un an à l'Amicale (cf. article 4.1 des Statuts) et à jour de leur cotisation pour l'année 2018.
2. Il s'agit d'un mode de scrutin par bulletins individuels.
3. Le vote s'effectue par correspondance.

Attention : Le membre ASAF éligible doit impérativement mentionner, lors du dépôt de sa candidature, le nom d'un suppléant, membre de l'ASAF et éligible, conformément à l'article 4.1 des Statuts. Ce suppléant n'est pas soumis au vote des électeurs mais rattaché systématiquement au membre ASAF élu, afin de pouvoir bénéficier des moyens mis à disposition, en cas d'absence de ce dernier.

Nous vous souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire qui vous serait utile.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations sportives.

Le Secrétaire Général,



D. MARTIN

Le Président,



J. LACHAUX.

P/O

Sophie GEVIN
Trésorière Adjointe

P.J : Extrait des Chapitre 17 et 20 du Règlement Intérieur 2018.

Ampliations : Tous Présidents de section